

*Une lampe sur mes pas, ta Parole,
une lumière sur ma route (Ps 118,105)*



Dans la lumière de la fête du Christ-Roi,

notre Sœur Lazare

Hélène de Rodorel de SEILHAC

est entrée dans la Vie le 27 novembre 2023.

Née le 10 août 1928 à Paris, elle a gardé un grand amour de ses racines familiales en Corrèze, et beaucoup de bons souvenirs avec ses deux frères. Après une licence en lettres classiques, elle entre à Vanves en février 1953, y fait profession en février 1956, et profession perpétuelle le 24 juin 1961. Elle enseigne le latin, est zélatrice au noviciat. Elle écrit une thèse en latin chrétien, qu'elle soutiendra en 1967 : « l'utilisation par saint Césaire d'Arles de la Règle de saint Augustin », éditée en 1973.

Elle anime ensuite de nombreuses sessions de patrologie et sur la Règle de saint Benoît pour les monastères de France et de l'Afrique francophone. Elle organise à Jouarre des sessions de patristique pour former des professeurs dans les monastères féminins. Elle participe également aux traductions en français fondamental des textes monastiques et patristiques en collaboration avec Sœur Lydie Rivière, Xavière. C'est encore pour les monastères féminins de France qu'elle anime de nombreuses sessions de réflexion sur le travail et l'équilibre de vie monastique.

Entre temps, elle devient prieure déléguée du monastère de Vanves, pendant qu'une partie de la communauté, la prieure et le noviciat s'établissent à St-Thierry, avec un chapitre commun aux deux communautés. En 1974, une fois prévu la location des locaux libérés par la communauté de Vanves, elle arrive à St-Thierry. Outre la liturgie et la sacristie, les cours aux sœurs en formation, elle prend la direction de l'atelier d'imprimerie, où elle aura toujours à cœur de faire collaborer les sœurs. Elle avait l'art de trouver du travail pour toutes les stagiaires qui passaient au monastère. Elle continue son travail de recherche, et participe au Conseil de l'AIM, à la fondation du STIM, et pendant 25 ans donne les cours de patrologie au séminaire de Reims.

En 2003, à 75 ans, elle est élue prieure de Vanves, et poursuit son service jusqu'en 2010, assurant une continuité pendant que la congrégation cherche comment y poursuivre sa présence à Vanves. Après le chapitre général de 2010, plusieurs sœurs de nos communautés arrivent à Vanves, et elle peut alors revenir à St-Thierry, transmettant le témoin de prieure à Mère Marie-Madeleine.

Cette dernière période est marquée par une écriture difficile mais persévérante de l'histoire de notre congrégation, dont elle nous partage les fruits lors de l'année du centenaire. Elle n'a pas tout à fait fini son ouvrage, mais en est restée préoccupée jusqu'au bout.

Au-delà de tous ses engagements et de ses recherches, il nous reste le témoignage d'une sœur qui ne s'est jamais « défilé », toujours là pour les services en communauté. Elle a su dialoguer avec jeunes et anciens, en famille et avec les amis ; elle a pendant de nombreuses années accompagné avec cœur les oblats de la communauté. Toujours prévenante pour les sœurs ou les amis en difficulté, elle témoignait par sa manière d'être ce qu'elle enseignait ; elle croyait en la vie monastique, et savait faire confiance aux plus jeunes. Elle pratiquait l'ouverture du cœur par conviction alors qu'elle lui était laborieuse. Nous rendons grâce au Seigneur de nous l'avoir donnée, et nous la confions à votre prière. Nous vous assurons de notre prière pour vos défunts.

Un dernier partage. Elle écrivait à propos de ce faire-part : « Merci de ne pas écrire que je suis 'retournée à Dieu' : c'est réservé au Fils, et Origène a eu des ennuis posthumes pour avoir cru en la préexistence... »

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 1^{er} décembre 2023 à 9h30
en la chapelle du monastère.

Veillée de prière le jeudi 30 novembre à 20h15.

Mère Prieure et la Communauté
Monastère des Bénédictines
F – 51220 St-Thierry
03 26 03 10 72
prieure@benedictinesdesaintthierry.fr